

Programme Océan Durable et Économie Bleue en Afrique Centrale

Pilier 2 – Économie bleue durable et inclusive

Consultant.e – Expert.e senior en structuration de partenariats financiers et accès au financement des TPME

Informations générales

- Type de contrat : Contrat de prestation de services d'expertise individuelle, sous forme d'accord-cadre mono-attributaire exécuté en perlé par bon de commande ;
- Démarrage prévisionnel : novembre 2026 ;
- Durée initiale du contrat : 24 mois ;
- Volume maximum H/J : 150 hommes-jours ;
- Travail à distance et missions ponctuelles dans les pays d'intervention du programme ODEBAC.

1. Description du projet et du contexte

Le programme Océan Durable et Économie Bleue en Afrique centrale (ODEBAC) vise à promouvoir un modèle de développement économique régional conciliant préservation du capital naturel marin et côtier, résilience climatique et création d'opportunités économiques durables dans six pays membres de la CEEAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo et São Tomé-et-Príncipe. Le programme est financé par l'Union européenne, avec une partie de sa mise en œuvre confiée à Expertise France. Expertise France intervient notamment sur deux instruments complémentaires du Pilier 2 :

- La Facilité Économie Bleue (FEB), destinée à soutenir la structuration des filières et chaînes de valeur de l'économie bleue, l'accompagnement des TPME et de leurs écosystèmes et l'émergence de modèles économiques durables ;
- Un fonds d'études co-piloté avec l'AFD pour accompagner la préparation de projets structurants en économie bleue.

Dans le cadre de la phase de démarrage du projet, Expertise France a conduit un diagnostic régional comprenant un volet spécifique consacré à l'offre de financement mobilisable en faveur des TPME bleues et aux partenariats financiers susceptibles d'être développés. Ce diagnostic a permis :

- D'identifier et de qualifier différents instruments de financement, de garantie et de partage du risque mobilisables dans les pays d'intervention ;
- D'engager un dialogue avec plusieurs banques, institutions de microfinance, fonds d'investissement, institutions financières de développement, fonds de garantie et autres partenaires financiers ;
- D'identifier plusieurs pistes concrètes de partenariat ;
- De confirmer l'importance de mieux articuler la préparation des entreprises, la constitution de pipelines, l'offre de financement existante et l'assistance technique mobilisable par ODEBAC.

La phase finale du diagnostic donnera notamment lieu à la production de notes de partenariat précisant les options de collaboration envisageables avec les partenaires prioritaires. Ces travaux constituent le point de départ de la présente mission. Expertise France souhaite désormais passer d'une phase essentiellement analytique et exploratoire à une phase d'opérationnalisation : approfondissement des options retenues, élaboration de notes conceptuelles, négociation avec les partenaires, formalisation des accords,

programmation de l'assistance technique et accompagnement de leur mise en œuvre. Plusieurs partenariats ou pistes de partenariat sont déjà à différents stades de maturation, notamment au Cameroun et au Gabon. D'autres pourront émerger au cours de la mise en œuvre du programme.

Parallèlement, la Facilité Économie Bleue est déployée à travers un appel à projets régional. Les projets sélectionnés constitueront également une source potentielle de TPME, de chaînes de valeur et de partenaires privés susceptibles d'être articulés avec les dispositifs de financement développés par ODEBAC.

2. Objectif de la mission

Expertise France recherche un.e expert.e senior en structuration de partenariats financiers et accès au financement des TPME afin d'appuyer l'équipe ODEBAC dans la transformation des partenariats identifiés pendant la phase de diagnostic en dispositifs opérationnels. L'expert.e interviendra comme appui-conseil senior auprès de l'équipe ODEBAC. Son rôle principal sera de :

- Donner une suite aux travaux et dialogues engagés pendant la phase de diagnostic ;
- Transformer les pistes de partenariat en propositions opérationnelles et négociables ;
- Appuyer techniquement Expertise France, qui conduit les négociations, dans la préparation et la formalisation des partenariats avec les institutions financières ;
- Structurer les dispositifs d'assistance technique nécessaires à la préparation des entreprises et à l'utilisation effective des instruments financiers disponibles ;
- Appuyer la constitution et la qualification des pipelines de TPME ;
- Conseiller Expertise France sur l'articulation entre assistance technique, subventions, garanties, crédit, investissement et autres instruments ;
- Contribuer, lorsque nécessaire, au processus d'analyse, de co-développement et de démarrage des projets financés dans le cadre de la Facilité Économie Bleue.

L'expert.e n'aura pas vocation à accompagner directement et de manière intensive les entreprises bénéficiaires. Ces prestations pourront être confiées à d'autres expert.e.s ou prestataires spécialisés. Il/elle devra en revanche être en mesure de concevoir ces dispositifs, de définir les compétences nécessaires, d'appuyer techniquement la sélection et le cadrage des prestataires et d'en assurer, avec l'équipe ODEBAC, la supervision technique de leurs prestations.

3. Activités principales

3.1. Structuration, négociation et opérationnalisation des partenariats financiers

Cet axe constitue le cœur de la mission. À son démarrage, l'expert.e prendra connaissance des travaux produits dans le cadre du diagnostic régional, notamment des notes de partenariat, comptes rendus de consultations, analyses des instruments financiers et échanges déjà engagés avec les partenaires. L'objectif sera de reprendre rapidement le fil des discussions sans reproduire les travaux de diagnostic déjà conduits. L'expert.e pourra notamment :

- Analyser les notes de partenariat et autres travaux existants et identifier les éléments restant à approfondir ou arbitrer ;
- Préparer, à la demande Expertise France, la reprise des échanges avec les partenaires concernés ;
- Établir, pour chaque partenariat prioritaire, une feuille de route précisant les prochaines étapes, décisions nécessaires, interlocuteurs, documents à produire et calendrier ;

- Préciser avec les partenaires les objectifs, résultats attendus, responsabilités, contributions et modalités de gouvernance du partenariat ;
- Élaborer les notes conceptuelles nécessaires à la formalisation des interventions ;
- Développer les budgets indicatifs, plans de travail et matrices de responsabilités associés ;
- Préparer les projets de protocoles d'accord, MoU, conventions de partenariat, accords sans transfert financier, feuilles de route ou autres instruments de coopération appropriés, sur la base des modèles d'Expertise France et selon le support contractuel qu'elle aura arrêté après avis de sa Direction Juridique ;
- Appuyer Expertise France lors de la négociation technique de ces documents avec les partenaires, sans mandat pour engager Expertise France ;
- Identifier les éventuels points de blocage et proposer des solutions ou arbitrages ;
- Appuyer Expertise France jusqu'à la finalisation des accords et au démarrage de leur mise en œuvre ;
- Contribuer aux revues périodiques des partenariats et à leur ajustement lorsque nécessaire.

L'objectif est de faire progresser les partenariats depuis une intention ou une option documentée jusqu'à un dispositif suffisamment précis, contractualisé et opérationnel pour permettre la mise en œuvre effective des activités.

Le support juridique de chaque partenariat (lettre d'intention, protocole d'accord, convention, contrat d'achat ou de subvention, etc.) relève du choix d'Expertise France. Lorsqu'un partenariat implique le transfert de ressources d'Expertise France vers le partenaire, il sera soumis au règlement des marchés publics et des subventions d'Expertise France. Aucune modalité financière n'est négociée avant cette qualification.

3.2. Structuration et qualification des pipelines de TPME

L'expert.e appuiera Expertise France et ses partenaires dans la constitution progressive de pipelines de TPME susceptibles de bénéficier d'un accompagnement et d'accéder aux instruments financiers mobilisés dans le cadre des partenariats. Il/elle pourra notamment :

- Contribuer à définir des critères de pré-identification, de qualification et de priorisation des entreprises ;
- Traduire les critères d'intervention des partenaires financiers en outils pratiques de screening et de segmentation ;
- Appuyer l'articulation entre les pipelines issus des partenaires financiers, des projets de la FEB, des expertises sectorielles et des autres activités ODEBAC ;
- Contribuer à apprécier de manière préliminaire la maturité des entreprises, leurs besoins de financement et leur degré de préparation ;
- Distinguer les entreprises potentiellement finançables à court terme de celles nécessitant une assistance technique préalable plus importante ;
- Structurer les pipelines selon les pays, secteurs, besoins, tickets recherchés, niveau de maturité et instruments financiers potentiellement adaptés ;
- Contribuer à définir les modalités de gestion, de confidentialité et de partage des informations relatives aux entreprises ;

- Faciliter le dialogue entre Expertise France, les entreprises et les partenaires financiers autour des pipelines ainsi constitués, tout partage d'informations relatives à une entreprise avec un partenaire financier étant subordonné à l'accord écrit préalable de celle-ci.

Ce travail relèvera principalement d'une fonction de structuration, de qualification et de supervision. Les diagnostics approfondis, audits, plans d'affaires, travaux comptables, due diligences et accompagnements individualisés pourront être confiés à d'autres prestataires.

3.3. Conception et supervision des dispositifs d'assistance technique aux TPME et partenaires financiers

À partir des partenariats développés et des besoins identifiés dans les pipelines, l'expert.e appuiera Expertise France dans la conception et la programmation des dispositifs d'assistance technique nécessaires. Il/elle pourra notamment :

- Identifier et qualifier les principaux besoins d'accompagnement des TPME ;
- Distinguer les besoins relevant de la préparation des entreprises de ceux concernant les institutions financières ou les écosystèmes d'accompagnement ;
- Concevoir des parcours d'accompagnement différenciés selon le niveau de maturité des entreprises ;
- Proposer des modèles de sélection et de segmentation des entreprises bénéficiaires ;
- Définir les types d'expertise nécessaires : diagnostic financier, business plan, comptabilité, gouvernance, stratégie commerciale, projections financières, structuration du besoin de financement, préparation à l'investissement ou au crédit, etc. ;
- Proposer les modalités d'intervention les plus appropriées : experts individuels, cabinets, consortiums, dispositifs d'accompagnement locaux ou autres ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des prestataires ;
- Contribuer à l'analyse technique des offres lorsque nécessaire, en qualité d'assesseur sans voix délibérative ;
- Participer au cadrage initial des prestataires mobilisés ;
- Contribuer à la définition des outils de suivi et des indicateurs ;
- Suivre, avec l'équipe ODEBAC, l'avancement technique des prestations ;
- Examiner les principaux livrables produits et formuler des recommandations à l'attention d'Expertise, seule responsable pour la validation des livrables et prononcer le service-fait ;
- Apprécier les accompagnements conduisent effectivement les entreprises vers les exigences des partenaires financiers ;
- Contribuer aux échanges entre prestataires d'assistance technique et institutions financières.

L'expert.e n'aura pas vocation à se substituer aux prestataires chargés de l'accompagnement opérationnel des entreprises. Sa fonction sera de concevoir, articuler, orienter et superviser les dispositifs mobilisés.

3.4. Conseil stratégique sur les instruments et montages de financement

L'expert.e apportera un appui-conseil à Expertise France sur les mécanismes susceptibles de faciliter l'accès au financement des TPME. Il/elle pourra notamment :

- Analyser les instruments proposés ou mobilisables par les partenaires ;
- Apprécier leur adéquation avec les caractéristiques des entreprises et filières ciblées ;

- Conseiller Expertise France sur l'articulation entre crédit, garantie, partage de risque, refinancement, capital ou quasi-capital, assistance technique, subventions et autres instruments ;
- Analyser les conditions permettant aux entreprises ciblées d'accéder effectivement aux instruments disponibles ;
- Contribuer à l'analyse des conditions financières proposées par les partenaires et de leur adéquation avec les modèles économiques des entreprises ;
- Analyser les opportunités de cofinancement ou de mobilisation de ressources complémentaires ;
- Conseiller Expertise France sur les éventuelles adaptations nécessaires des interventions ODEBAC ;
- Identifier et analyser de nouvelles opportunités de partenariat apparaissant au cours de la mise en œuvre ;
- Contribuer à la capitalisation des résultats et enseignements issus des partenariats financiers développés.

3.5. Appui-conseil au processus d'appel à projets de la Facilité Économie Bleue

En fonction du calendrier et des besoins d'Expertise France, l'expert.e pourra être mobilisé.e dans le cadre du processus d'analyse, de sélection, de co-développement et de démarrage des projets soutenus par la Facilité Économie Bleue. Il/elle pourra notamment :

- Participer aux travaux techniques d'analyse des propositions, en qualité d'assesseur sans voix délibérative au sein du comité d'évaluation ;
- Analyser les projets sous l'angle de leur modèle économique, de leur viabilité financière, de leur stratégie de financement et de leur capacité à mobiliser des financements complémentaires ;
- Analyser le positionnement des entreprises accompagnées dans leurs chaînes de valeur et leur potentiel économique ;
- Apprécier la pertinence et la crédibilité des partenariats proposés avec des banques, institutions de microfinance, investisseurs, entreprises, fonds de garantie ou autres partenaires privés ;
- Contribuer à l'analyse des mécanismes envisagés pour accompagner les TPME vers le financement ;
- Contribuer à la phase de co-développement des projets présélectionnés, notamment sur la structuration du modèle économique, du plan de financement, des contributions des partenaires et des dispositifs d'accompagnement des entreprises ;
- Formuler des recommandations sur l'articulation entre les projets soutenus par la FEB et les partenariats financiers développés directement par ODEBAC ;
- Accompagner ponctuellement le démarrage des projets sur les dimensions relatives au financement des TPME, aux partenariats financiers et aux dispositifs d'assistance technique associés ;
- Contribuer à identifier, au sein des projets FEB, les entreprises susceptibles d'intégrer progressivement les pipelines développés avec les partenaires financiers ;
- Contribuer à la capitalisation des enseignements relatifs à l'accès au financement des TPME.

Les règles de déontologie et confidentialité suivantes s'appliquent à l'ensemble de la mission :

- Signature de la déclaration relative à l'absence de conflit d'intérêts.
- L'expert.e, ainsi que toute structure à laquelle il/elle est lié.e, ne peut se porter candidat.e aux marchés d'assistance technique dont il/elle a contribué à préparer les termes de référence ou les critères d'analyse ;

- L'expert.e n'apporte aucun appui individuel à un candidat à l'appel à projets avant la décision de présélection ;
- L'expert.e ne dispose d'aucun pouvoir de représentation ni de décision au nom d'Expertise France et ne prend aucun engagement vis-à-vis des partenaires, des prestataires ou des entreprises ;
- L'expert.e est tenu.e à une stricte confidentialité sur les informations relatives aux partenaires, aux entreprises, aux candidats et aux travaux des comités d'évaluation, et respecte la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

-

4. Modalités d'intervention et principaux produits attendus

La mission sera mise en œuvre de manière perlée, sur la base de bons de commande précisant les objectifs, activités et produits attendus pour chaque mobilisation, ainsi que le nombre d'hommes-jours, le lieu d'exécution et les délais de remise des livrables. Selon les besoins, les produits pourront notamment comprendre :

- Feuilles de route de partenariat ;
- Notes conceptuelles ;
- Analyses d'options et notes d'aide à la décision ;
- Budgets et plans de travail ;
- Matrices de responsabilités et de contributions ;
- Projets de MoU, protocoles, conventions ou autres accords ;
- Notes de négociation ou de préparation de réunions ;
- Outils de qualification et segmentation de pipelines ;
- Termes de référence pour des prestations d'assistance technique ;
- Notes de cadrage pour les prestataires ;
- Avis techniques sur des livrables ou propositions ;
- Analyses techniques de projets soumis dans le cadre de la FEB ;
- Contributions au co-développement de projets ;
- Notes de revue périodique des partenariats ;
- Documents de capitalisation.

La mission impliquera des interactions régulières avec l'équipe ODEBAC, les partenaires financiers, les prestataires d'assistance technique, les porteurs de projets et les autres expert.e.s mobilisé.e.s par Expertise France.

Les produits sont validés par le chefferie du projet ODEBAC ; cette validation conditionne l'attestation de service fait et le paiement des hommes-jours correspondants. Sauf stipulation contraire du bon de commande, les rapports de mission sont remis dans un délai de dix (10) jours ouvrés après le retour.

5. Profil souhaité

Qualifications

- Diplôme universitaire de niveau Master (Bac+5) ou équivalent dans un domaine pertinent : finance, banque, économie, gestion, investissement, économie du développement, financement du développement ou discipline apparentée ;

- Excellente compréhension des mécanismes de financement des PME/TPME et de leurs contraintes d'accès au financement ;
- Bonne maîtrise des principaux instruments financiers mobilisables en faveur des PME : crédit, garanties, partage du risque, refinancement, equity/quasi-equity, blended finance, assistance technique et mécanismes de cofinancement ;
- Excellente compréhension du fonctionnement des banques, institutions de microfinance, fonds d'investissement, fonds de garantie et institutions financières de développement ;
- Capacité démontrée à structurer des partenariats impliquant des institutions financières et des programmes de développement ;
- Capacité à élaborer et négocier des notes conceptuelles, budgets, plans de travail, MoU, conventions et autres documents de partenariat ;
- Capacité à traduire des discussions stratégiques en modalités opérationnelles, responsabilités, budgets et dispositifs de mise en œuvre ;
- Bonne compréhension des besoins d'accompagnement des PME vers le financement ;
- Capacité à concevoir et superviser des dispositifs d'assistance technique sans nécessairement les mettre en œuvre directement ;
- Capacité à analyser la qualité et la bancabilité d'un portefeuille d'entreprises ;
- Excellentes capacités de négociation, de rédaction, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à interagir avec des décideurs de haut niveau au sein d'institutions financières, entreprises, administrations, bailleurs et institutions de développement ;
- Maîtrise du français ; une bonne maîtrise professionnelle de l'anglais constitue un atout important ; la pratique de l'espagnol ou du portugais constitue également un atout.

Une connaissance spécifique de l'économie bleue est souhaitable mais ne constitue pas le principal critère de sélection. Une expérience en finance durable, finance climat ou investissement à impact constituera un atout.

6. Expérience professionnelle

- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente dans le financement des PME, la banque, l'investissement, le financement du développement, le développement du secteur privé ou des domaines apparentés ;
- Expérience démontrée dans la structuration, la négociation et/ou l'opérationnalisation de partenariats impliquant des banques, institutions de microfinance, fonds d'investissement, fonds de garantie ou institutions financières de développement ;
- Références permettant de démontrer un rôle personnel significatif dans la préparation ou la négociation de notes conceptuelles, MoU, conventions, plans de travail, budgets ou autres accords de partenariat ;
- Expérience concrète dans la conception ou le déploiement de dispositifs facilitant l'accès des PME au financement ;
- Expérience dans la constitution, l'analyse ou la gestion de pipelines d'entreprises ou de projets d'investissement ;
- Expérience dans la conception ou la supervision de dispositifs de business advisory, investment readiness, préparation au crédit ou assistance technique aux PME ;
- Expérience de cadrage, recrutement ou supervision de prestataires spécialisés dans l'accompagnement d'entreprises ;

- Expérience de travail avec des institutions financières de développement, bailleurs, fonds de garantie, banques ou investisseurs ;
- Expérience de collaboration avec des programmes financés par l'Union européenne, l'AFD, Proparco, la BAD, la Banque mondiale/IFC ou institutions comparables fortement souhaitée ;
- Expérience professionnelle en Afrique subsaharienne ; une connaissance de l'Afrique centrale et de ses écosystèmes financiers constitue un atout important ;
- Expérience de coordination technique avec plusieurs expert.e.s ou prestataires spécialisés ;
- Une expérience d'analyse ou de sélection de projets, d'appels à projets ou de dispositifs d'investissement constitue un atout.

Critères de sélection

Les candidatures recevables sont notées sur 100 points sur la base du CV, de la lettre de motivation et d'une note de compréhension de la mission de deux pages maximum comprenant :

- Structuration et négociation de partenariats avec des institutions financières (banques, institutions de microfinance, fonds d'investissement, fonds de garantie, institutions financières de développement) : 30 points ;
- Conception et supervision de dispositifs d'accès au financement et d'assistance technique aux PME/TPME : 25 points ;
- Maîtrise des instruments financiers (crédit, garantie, partage de risque, quasi-fonds propres, blended finance) : 15 points ;
- Expérience en Afrique centrale et connaissance de ses écosystèmes financiers : 15 points ;
- Expérience de programmes financés par l'Union européenne, l'AFD ou d'autres bailleurs comparables : 10 points ;
- Compétences linguistiques (français, anglais, espagnol, portugais) : 5 points.

Une liste restreinte est ensuite établie.

L'entretien permet de confirmer la notation. La négociation des honoraires et des frais est ensuite engagée avec l'attributaire pressenti.e.

7. Positionnement de l'expert.e dans le dispositif ODEBAC

L'expert.e travaillera sous la supervision de la chefferie du projet ODEBAC d'Expertise France. Il/elle pourra être amené.e à collaborer avec :

- Les expert.e.s sectoriel.le.s mobilisé.e.s dans le cadre de la Facilité Économie Bleue ;
- Les prestataires chargés de l'accompagnement des TPME ;
- Les expert.e.s en suivi-évaluation, genre et inclusion ou autres thématiques transversales ;
- Les partenaires financiers du programme ;
- Les porteurs de projets financés dans le cadre de la FEB ;
- Les équipes Expertise France et partenaires institutionnels concernés.

L'expert.e exercera une fonction de conseil, structuration et coordination technique. Il/elle n'exercera pas de responsabilité hiérarchique sur les autres prestataires mobilisés par Expertise France.



8. Conditions

La mission est prévue pour une durée initiale de douze mois, avec possibilité de renouvellement. La charge de travail prévisionnelle est estimée à un maximum de 150 hommes-jours sur cette première période, mobilisables de manière discontinue et sur la base de bons de commande émis en fonction des besoins du projet. Les interventions pourront comprendre du travail à distance ainsi que des missions ponctuelles dans les pays couverts par ODEBAC. Expertise France se réserve le droit d'activer tout ou partie des prestations prévues dans le cadre du contrat en fonction de l'évolution des partenariats, des priorités du programme et des besoins effectivement identifiés. Le volume effectivement mobilisé pourra ainsi être inférieur au plafond prévu, sans que cela n'ouvre droit à compensation. Le contrat ne comporte pas de minimum de commande.

9. Documents à fournir

- CV détaillé comportant les principales références professionnelles pertinentes ;
- Lettre de motivation précisant notamment l'expérience du/de la candidat.e en structuration de partenariats avec des institutions financières et en accompagnement de dispositifs de financement des PME ;
- Formulaire de candidature Expertise France (DAJ_F044) et Formulaire de déclaration sur l'honneur Expertise France (DAJ_F030) dûment complétés.

Date limite de candidature : 09/11/2026, 14h30 heure de Paris.